

la même ville. Il entre à UBS comme conseiller général en 2001 et est rattaché au président du directeur de l'époque, Luqman Arnold, alors que Marcel Ospel vient de quitter ce poste pour assumer la présidence du conseil d'administration. Un an plus tard, Peter Kurer siège au sein du directeur.

Enormes responsabilités

Du fait de son expérience, le rayonnement de Peter Kurer s'étend jusqu'aux milieux acadé-

miques. Il participe ainsi à l'enseignement et aux recherches des universités de Saint-Gall et de Chicago.

Dans ses nouvelles fonctions à UBS, Peter Kurer sera confronté à d'énormes responsabilités. Avec son nouveau président, le conseil d'administration compte «apporter tous les changements et adaptations nécessaires pour imposer les meilleures pratiques en matière de gestion du risque, de contrôle et de rétribution à la performance.»

Ce gigantesque toilettage conduira probablement Peter Kurer à restreindre fortement les prérogatives du président du conseil d'administration d'UBS. Depuis 2001, son prédécesseur s'était en effet attribué des compétences exécutives dépassant largement les règles de gouvernance usuelles dans une grande banque.

Au-delà des réformes internes, le souci de restaurer la confiance des investisseurs au plus vite poussera peut-être Peter Kurer à un effort de transpa-

rence. Ainsi apprendrions-nous comment le conseil d'administration de Marcel Ospel a rempli ou non ses tâches de surveillance l'an dernier.

Le départ de Marcel Ospel et l'arrivée de Peter Kurer ont quoi qu'il en soit dopé le titre UBS, hier, à la Bourse suisse.

Quels risques pour les clients?

Confiance. Le mot était sur toutes les lèvres hier. L'annonce d'UBS parviendra-t-elle à restaurer une confiance ébranlée par la crise du *subprime*? La réaction des marchés a donné une ébauche de réponse qui pourrait influencer d'autres acteurs de l'économie, à commencer par les clients: le titre UBS a bondi de plus de 12% à 32,40 hier.

— **LES ÉPARGNANTS EN DANGER?** Cette première indication sera-t-elle suffisante pour endiguer les importants flux de retraits d'argent évoqués par la presse alémanique et les concurrents d'UBS? L'avenir le dira.

Reste que le risque de faillite – si risque il y a – semble s'éloigner, estiment les spécialistes. Pour Jean-Pierre Danthine, directeur du Swiss Finance Institute, «l'un des aspects les plus positifs de l'annonce d'hier réside dans la confiance qu'ont accordée à UBS plusieurs grandes banques internationales qui sont, elles aussi, au cœur de la crise, qui sont donc mieux informées que nous.»

D'autres éléments positifs sont pointés du doigt. Comme le remplacement de Marcel Ospel: la banque affirme que changement

de cap il y a, relève François Savary, directeur d'investissement de la Banque Reyl & Cie à Genève. «La confiance est un aspect crucial, renchérit Jean-Pierre Danthine. Mais il s'agit de bien différencier la situation des actionnaires – qui peuvent se retrouver face à une action qui ne vaut plus rien – et la situation des épargnants et déposants qui sont, eux, bien protégés.»

Le cas UBS engendrera-t-il un renouveau de la législation? Pas obligatoirement dans ce domaine-là, poursuit le professeur, faisant allusion au mouvement lancé aux Etats-Unis de revoir les conditions-cadres de l'activité bancaire. «Il est

gnants soient davantage encore protégés, non pas par les lois les concernant, mais par des mesures de précaution prises à l'interne par les banques.»

— **LES PME MENACÉES?** La crise d'UBS influencera-t-elle les exigences imposées aux entreprises pour l'obtention des crédits? «Les conditions sont déjà extrêmement difficiles», souligne d'emblée la directrice de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI), Claudine Amstein. A ses yeux, l'élément le plus important demeure la persistance d'un choix valable entre plusieurs banques pour tout patron désireux de contracter un prêt. La concurrence donc. Elle ajoute que cette crise intervient par ailleurs dans un ciel économique relativement serein. Reste une inquiétude: quid des nouveaux projets?

— **DES EFFETS SUR LES IMPÔTS?** Hans-Rudolf Merz estimait hier que les pertes fiscales pourraient atteindre le milliard de francs cette année et l'an prochain (*lire ci-dessous*).

Les cantons et communes seront différemment touchés selon leur exposition au secteur. Martin Vollenwyder, du Département des

finances de la ville de Zurich, annonce que la perte pourrait avoisiner les 200 millions. Pas cette année, mais les deux suivantes.

Le ministre vaudois des Finances, Pascal Broulis, part aussi du principe que les effets se feront sentir dès 2009 dans l'arc lémanique. L'exposition de la région est triple, rappelle-t-il. Influence à la baisse il y aura, sur les impôts payés par la banque et ses succursales. Puis sur ceux payés par les employés du premier institut bancaire helvétique sur leurs salaires et autres bonus. Il situe d'ailleurs le risque le plus substantiel dans ce second volet. Surtout pour les exercices 2009 et suivants.

En chiffres? Après avoir parlé de «plusieurs centaines de millions», Pascal Broulis rappelle que l'arc lémanique compte pour environ 10% de l'emploi helvétique d'UBS et de ses succursales. Le troisième retour de balancier pourrait venir du resserrement des conditions de crédit aux entreprises et de leur impact sur l'économie lémanique. Et d'espérer «un ménage de la cave au grenier chez UBS».

ANNE GAUDARD

**«Il s'agit
de différencier
la situation
des actionnaires de
celle des épargnants»**

JEAN-PIERRE DANTHINE
DIRECTEUR
DU SWISS FINANCE INSTITUTE

à espérer que demain les épar-

La Fondation Ethos se dit satisfaite

La Fondation Ethos, très active depuis les déboires de la grande banque suisse, est «satisfaite» que Marcel Ospel renonce à la

présidence du conseil d'administration d'UBS. «Nous sommes satisfaits que le conseil d'administration d'UBS ad-

mette que M. Ospel ne fasse plus – contrairement à ce qui avait été dit – partie de la solution», note Dominique Bie-

dermann. Le directeur d'Ethos juge favorablement la candidature de Peter Kurer pour le remplacer: celui-ci «connaît ex-

trêmement bien la banque dans son ensemble». «C'est une solution intéressante pour remplacer l'actuel président au pied levé.» Cela étant, il serait très important pour Ethos «que le conseil d'administration envisage une refonte de ses structures».

Sur le plan strictement finan-

cier, le directeur d'Ethos se dit «surpris par le montant très important des amortissements» annoncés pour le 1er trimestre. Ces 19 milliards de dollars, «c'est beaucoup plus que ce qu'on attendait». Au vu de ce montant, l'augmentation de capital annoncée constitue, avec ses 15 milliards de francs,

«un minimum». On peut se demander, conclut Dominique Biedermann, «si ce sera suffisant pour conserver le degré de confiance nécessaire des clients et des actionnaires».

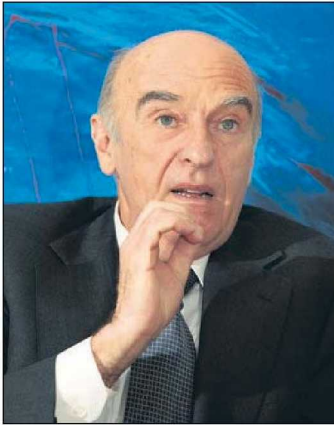
É. B. avec ATS

■ La crise d'UBS vous fait-elle trembler pour votre épargne?

LIRE EN PAGE 19

DONNEZ VOTRE AVIS

«Nous n'entrerons pas dans le capital-actions d'UBS»



Hans-Rudolph Merz pense à toutes les éventualités mais exclut une participation de la Confédération.

En marge des décisions prises par la direction d'UBS, le ministre des Finances, Hans-Rudolf Merz, nous a reçus hier après-midi.

- Début février, vous n'envisagiez pas d'intervention de la Confédération. Avez-vous changé d'avis?

- Non, pas du tout. Et je suis confiant pour l'avenir. Je suis régulièrement informé de l'état du dossier par les présidents de la Banque nationale et de la Commission fédérale des banques.

- A quelles conditions êtes-vous prêt à intervenir?

- C'est à la banque de régler ses problèmes! Pas à l'Etat! En annonçant deux recapitalisations, UBS a bien réagi, et à temps. Elle est allée chercher six solides partenaires. C'est un bon signe. Les responsabilités sont ainsi réparties.

- Mais on vend un fleuron suisse à des fonds souverains...

- Non. C'est un faux débat qui ne correspond pas à la réalité. Ni les fonds étatiques ni le syndicat bancaire ne souhaitent contrôler seuls l'entreprise. Et n'oublions pas qu'UBS est avant tout active à l'étranger, c'est une entreprise globale. L'actionnariat de multinationales comme Nestlé est également internatio-

nal. Le plus important est que le siège central reste en Suisse.

- Aucune participation financière de la Confédération n'est donc à l'ordre du jour?

- Non. Je l'exclus. Nous n'entrerons pas dans le capital-actions d'UBS.

- Et en cas de faillite?

- Cette éventualité n'est pas à l'ordre du jour! Mais si une faillite devait malgré tout se réaliser, il ne s'agirait pas de sauver une banque, mais le bon fonctionnement du système financier et de l'économie suisse en général. Je ne souhaite cependant pas m'exprimer en public sur d'éventuelles mesures. Je peux rassurer mes concitoyennes et concitoyens: depuis septembre dernier, le ministre des Finances réfléchit à toutes les éventualités. C'est son devoir.

- Quel rôle pourrait jouer la Banque nationale?

- Elle pourrait assurer le niveau

de liquidité d'UBS, et cela sous forme de prêts. Cette pratique des banques centrales est courante au niveau international pour assurer le niveau de liquidité du système bancaire.

- N'a-t-on pas sous-estimé l'ampleur de la crise?

- Certainement. Mais ce n'est pas une spécialité suisse. La plupart des grandes banques mondiales ont perdu des plumes dans l'aventure.

- Quelles seront ses conséquences sur le budget et la croissance?

- Entre 800 millions et un milliard de francs pourraient manquer ces deux prochaines années. Soit un total approchant probablement deux milliards de francs d'ici à fin 2009. Quant au ralentissement de la conjoncture, il est annoncé par la plupart des instituts de recherche. Indépendamment de la crise d'UBS. Je partage cette analyse.

ROMAIN CLIVAZ





Medienbeobachtung AG

24 heures édition complète

02.04.2008

Auflage/ Seite

97494 / 2

Ausgaben

300 / J.

Seite 7 / 7

7703

6329096

Dieser Artikel erschien in folgenden Regionalausgaben:

Titel

24 Heures La Côte
24 Heures Lausanne et région
24 Heures Nord Vaudois
24 Heures Riviera Chablais

Auflage

13'809
45'402
17'596
20'687